



Paris, le 4 novembre 2013

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Guillaume GAROT se réjouit de l'ouverture du marché coréen à la charcuterie française**

A l'occasion du déplacement de Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'agroalimentaire, à Séoul les 31 octobre et 1er novembre, trois entreprises françaises du secteur de la charcuterie, le Mont de la Coste, les Salaisons de l'Adour et Brocéliande – ALH, ont obtenu le feu vert sanitaire pour pouvoir exporter leurs produits en Corée du Sud.

Cette ouverture est le résultat du travail de promotion, par le gouvernement et les services français, des produits agroalimentaires en Asie.

Elle constitue un signal positif pour la filière porcine française, démontrant qu'elle a des perspectives d'avenir à l'exportation.

---

Contacts presse

**Service de presse de Guillaume GAROT** - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; [cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) – [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)